



SECRETARIAT GENERAL
POUR L'ADMINISTRATION
DIRECTION DES RESSOURCES
HUMAINES
SOUS-DIRECTION DES PERSONNELS
BUREAU DU RECRUTEMENT

AVIS DE CONCOURS

Commissaire de la police nationale concours externe et interne nationaux session 2021

CALENDRIER DES CONCOURS

Date limite de dépôt des dossiers :	20 novembre 2020 * * cachet de La Poste faisant foi
Date limite inscription en ligne :	20 novembre 2020 à 18 heures
Épreuves d'admissibilité :	3 et 4 février 2021
Résultats d'admissibilité :	26 mars 2021 (14h00)
Épreuves de pré-admission :	
Tests psychotechniques et épreuves sportives :	7 au 8 avril 2021
Résultats de pré-admission :	16 avril 2021 (14h00)
Épreuves d'admission :	
épreuves orales :	
concours interne :	du 4 au 7 mai 2021
concours externe :	du 18 mai au 4 juin 2021
Résultats d'admission :	8 juin 2021 (14h00)

* L'administration décline toute responsabilité pour les dossiers qui ne seraient pas parvenus dans les délais impartis.

LES VOIES D'ACCÈS

CONCOURS EXTERNE

CONCOURS INTERNE

Le nombre de postes offerts sera communiqué ultérieurement

CONDITIONS DE RECEVABILITÉ DES CANDIDATURES

CONCOURS EXTERNE

CONCOURS INTERNE

3 participations maximum

- être de nationalité française ;
↳ *Toutefois, ceux en instance d'acquisition de cette nationalité peuvent également postuler. Leur candidature ne sera définitivement recevable que s'ils l'obtiennent au plus tard à la date des épreuves écrites, soit le 3 février 2021 ;*
- être âgé de 35 ans au plus au 01/01/2021 (sauf dérogations) ;
- être titulaire d'un master ou d'un diplôme ou titre équivalent avant la date d'entrée en école de police ou justifier d'au moins 3 ans d'activité dans la même catégorie socioprofessionnelle que celle de l'emploi postulé (code 331a dans la nomenclature INSEE PCE-ESE). La durée d'activité est réduite à 2 ans si le candidat est titulaire d'un diplôme immédiatement inférieur à celui requis ;
- être en règle au regard de la législation sur le service national.

3 participations maximum

- être fonctionnaire civil ou militaire ou agent de l'État, des collectivités territoriales, d'un établissement public ou d'une organisation internationale intergouvernementale ;
- justifier au 1^{er} janvier 2021, d'au moins 4 ans de services publics effectifs, compte non tenu des périodes de stage ou de formation dans une école ou un établissement ouvrant accès à un corps ou cadre d'emploi de la fonction publique ;
- Être âgé de 44 ans au plus au 1^{er} janvier 2021 ;
- Être en règle au regard de la législation sur le service national.

RETRAIT ET DÉPÔT DES CANDIDATURES

ATTENTION : Ne cumulez pas dossier papier et inscription en ligne

RETRAIT :

- **Par internet :**
 - www.prefecture-police-paris@interieur.gouv.fr
 - <http://www.lapolicenationalerecrute.fr>
(retrait du dossier ou inscription en ligne)

- **A défaut sur place :**

Préfecture de Police
Bureau du Recrutement
11 rue des Ursins
75004 PARIS
3^{ème} étage
Accueil – pièce 308
(métro Cité ou RER B ou C : St Michel Notre-Dame)

DEPOT :

- **Par internet :**
 - <http://www.lapolicenationalerecrute.fr> (au plus tard le 20 novembre 2020 à 18 heures)
- **Par courrier :** (au plus tard le 20 novembre 2020 cachet de La Poste faisant foi) :

Préfecture de Police
Direction des Ressources Humaines
Sous-Direction des Personnels
Bureau du Recrutement
section des concours police nationale
9 bd du Palais
75195 PARIS Cedex 04

- **Sur place :** (au plus tard le 20 novembre 2020 entre 8h30 et 16h30) :

Préfecture de Police
Bureau du Recrutement
11 rue des Ursins
75004 PARIS
3^{ème} étage
Accueil – pièce 308
(métro Cité ou RER B ou C : St Michel Notre-Dame)